

allées et des venues, ils trouvèrent un motif de consolation dans la charité des PP. Récollets, qui convinrent avec de Caen de les recevoir dans leur couvent, sans qu'ils fussent à charge au pays ; et de les y garder jusqu'à ce que le roi lui eût fait connaître ses intentions à leur égard. Les Récollets leur donnèrent donc l'hospitalité, et, pour cela, mirent à leur disposition la moitié de leur propre couvent, de leur jardin et de leur enclos. Ce fut là que les Jésuites demeurèrent l'espace de deux ans et demi jusqu'à ce qu'ils se fussent construit des logements pour eux-mêmes.

VI.

De Caen moleste les catholiques, Champlain retourne à Québec.

Cette conduite de de Caen montre combien il faisait peu de cas des ordres du vice-roi, et des intentions de la Cour, dont il était très-bien instruit. Jusque-là de Caen, comme Calviniste, avait fait faire les prières de la secte dans le lieu le plus honorable de son navire, en renvoyant les catholiques sur le devant ; Hébert, son enseigne, en usa de même, quoique catholique, en l'absence de de Caen, dont il était bien aise de s'attirer les bonnes grâces par cette complaisance. Mais il paraît que de Caen, après être arrivé avec les Jésuites en Canada, inquiéta les catholiques, dans son séjour à Québec, en voulant les obliger d'assister aux prières des Huguenots ; et Champlain, qui était resté en France pour solliciter les affaires du pays et les siennes propres, informé de cette conduite, en fit des plaintes au roi, de concert avec le P. Joseph Le Caron. Il fut alors ordonné que de Caen ne ferait plus le voyage du Canada, et nommerait un chef catholique, agréable au vice-roi, pour y conduire les vaisseaux ; en l'absence du duc de Ventadour, de Caen nomma, pour cette année 1626, le sieur de La Ralde, qui était catholique, mais assez équivoque. Champlain, ayant terminé ses affaires, résolut de retourner à Québec, d'où il était absent depuis deux ans ; et se rendit à Dieppe pour s'embarquer avec le sieur de La Ralde, dont le départ devait avoir lieu le 15 avril de cette année 1626. Les PP. Noyrot et de la Noue, de la compagnie de Jésus, avec un de leurs frères, étaient aussi à Dieppe, cherchant quelque occasion pour s'embarquer, avec vingt ouvriers qu'ils voulaient conduire pour eux en Canada ; et à la fin, ils se virent contraints de prendre un vaisseau de quatre-vingts tonneaux, du sieur de Caen, qui le leur fréta pour le prix de trois mille cinq cents livres. "Le 23 mai, nous eûmes une tourmente qui dura deux fois vingt-quatre heures, dit Champlain, avec orage et tonnerre et une brume fort épaisse, qui fut cause que le petit vaisseau des PP. Jésuites, nommé *l'Allouette*, nous perdit de vue."